

Cote du document: EB/132
Date: 26 juillet 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Procès-verbal de la cent trente-deuxième session du Conseil d'administration – RÉUNION EN LIGNE

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Luis Jiménez-McInnis
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: l.jimenez-mcinnis@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États
membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Table des matières

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR – OUVERTURE DE LA SESSION	1
POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1
POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR – DÉBAT STRATÉGIQUE AVEC LE PRÉSIDENT DU FIDA	2
POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS INSTITUTIONNELLES	3
a) <i>Politiques et stratégies</i>	3
b) <i>Rapport sur la diversité au FIDA</i>	5
POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR – ÉVALUATION	6
a) <i>Politique de l'évaluation au FIDA</i>	6
b) <i>Version révisée du mandat et du règlement intérieur du Comité de l'évaluation</i>	7
POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	8
a) <i>Résumé des propositions de projets et de programmes examinées par le Conseil d'administration à la consultation tenue le 14 avril 2021</i>	8
b) <i>Informations actualisées sur le Projet d'amélioration des moyens d'existence en milieu rural au Yémen</i>	8
POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS FINANCIÈRES	9
a) <i>Sujets issus du modèle opérationnel et cadre de financement pour FIDA12 (2022-2024)</i>	9
POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR – GOUVERNANCE	12
a) <i>Nomination des membres des organes subsidiaires du Conseil d'administration</i>	12
POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS DIVERSES	12
a) <i>Compte rendu oral sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement</i>	12
b) <i>Compte rendu oral sur les activités de préparation des sixièmes Journées de réflexion du Conseil d'administration</i>	14
CLÔTURE DE LA SESSION	14

Annexes

- I. Vote par correspondance concernant les points soumis pour approbation à la cent trente-deuxième session du Conseil d'administration
- II. Liste des documents soumis avant la cent trente-deuxième session du Conseil d'administration
- III. Délégations à la cent trente-deuxième session du Conseil d'administration – RÉUNION EN LIGNE
- IV. Ordre du jour – Session en ligne

Procès-verbal de la cent trente-deuxième session du Conseil d'administration – RÉUNION EN LIGNE

Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session

1. La cent trente-deuxième session du Conseil d'administration a été ouverte par le Président du FIDA et président du Conseil d'administration, Gilbert F. Hougbo.
2. Le procès-verbal suit l'ordre dans lequel les points étaient inscrits à l'ordre du jour. Lorsqu'il y a lieu, les principaux résultats des délibérations sont présentés dans des encadrés. La liste des documents présentés au Conseil d'administration est fournie à l'annexe II.
3. Le Président a présenté, pour approbation par le Conseil d'administration, la demande de la Ligue des États arabes, qui souhaitait participer à la session en qualité d'observateur sans droit de parole. Le Conseil d'administration a répondu favorablement à cette demande.
4. Le discours d'ouverture du président du Conseil d'administration est en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA sous la cote EB 2021/132/INF.9.

Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration est convenu d'examiner un ordre du jour restreint, et a décidé que certains points feraient l'objet d'observations en ligne, tandis que d'autres seraient soumis pour approbation par vote par correspondance. Les résultats des votes par correspondance sont présentés à l'annexe I.
- Le Conseil d'administration a accepté d'ajouter un point concernant une demande de nouvelle prolongation de trois mois de la période de négociation de l'accord de financement et de l'accord de garantie pour le Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est au Brésil, pour approbation par vote par correspondance.
- À la demande d'un membre du Conseil d'administration, un compte rendu des activités de préparation des sixièmes Journées de réflexion du Conseil d'administration a été ajouté à l'ordre du jour, au point Questions diverses.
- Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour dûment actualisé en fonction des modifications susmentionnées. Les versions révisées de l'ordre du jour et du programme de travail sont disponibles sur la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA sous les cotes EB 2021/132/R.1/Rev.2 + Add.1/Rev.2.

Point 3 de l'ordre du jour – Débat stratégique avec le Président du FIDA

Résultats des délibérations:

- Les membres se sont félicités de cet espace de concertation et d'échanges de vues sur des questions revêtant une importance stratégique pour le Fonds.
- La finalité de ce débat stratégique était de recueillir l'avis du Conseil d'administration concernant l'emprunt sur les marchés et la question de savoir si le FIDA était prêt à s'engager dans cette voie. Il a été souligné que ce sujet devrait être abordé dans le cadre d'un débat plus vaste sur la dimension du développement de l'institution, son objectif de doubler son impact et l'élargissement de sa base de ressources.
- La direction a pris note des contributions et des précieux éclairages apportés par les membres. Une voie à suivre serait proposée pour examen par le Conseil d'administration lors de ses Journées de réflexion, en mai.

5. Le débat stratégique a porté sur le thème « Amplifier l'impact du FIDA grâce à l'effet de levier: considérations stratégiques relatives au recours potentiel à l'emprunt sur les marchés ». La direction a rappelé qu'il importait de mobiliser les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable, sachant que la seule aide publique au développement (APD) ne serait désormais plus suffisante.
6. La question centrale qui était posée au Conseil d'administration était de savoir comment le FIDA pourrait exercer un effet de levier à partir de ses propres ressources pour mobiliser des financements autres que l'APD, y compris en tirant parti de la possibilité de jouer sur le capital exigible et le capital versé, dans le but de doubler son impact d'ici à 2030 et, par conséquent, de mieux venir en aide aux populations les plus pauvres des pays à faible revenu, tout en respectant le principe d'universalité sur lequel il a été fondé.
7. Un consensus général s'est dégagé sur un certain nombre de points:
 - Les contributions aux reconstitutions doivent rester la base des ressources du FIDA.
 - L'APD et les investissements publics ne seront pas suffisants pour atteindre les objectifs de développement durable n^{os} 1 et 2 d'ici à 2030.
 - Les membres ont souscrit à l'objectif du FIDA de doubler son impact d'ici à 2030, à la condition que la viabilité financière du Fonds soit préservée et que ses ressources soient suffisantes pour faire face aux besoins de liquidités et aux décaissements opérationnels actuels et futurs.
 - Le FIDA doit continuer de consacrer son attention aux populations les plus démunies dans les zones rurales les plus pauvres du monde.
8. Les États membres ont également soulevé plusieurs questions fondamentales durant ce débat:
 - l'avantage comparatif du FIDA, son rôle dans l'architecture internationale et sa spécificité par rapport aux autres institutions financières internationales;
 - les demandes émanant d'États membres visant l'emprunt de ressources supplémentaires pour financer les interventions du FIDA, les investisseurs que le Fonds ciblerait, les produits qu'il pourrait proposer et la compatibilité des conditions avec son mandat d'aide au développement et son cadre de financement;

- le calendrier d'élaboration de nouveaux outils et le moyen d'assimiler l'expérience acquise dans la mise en œuvre des nouveaux instruments du FIDA au titre du Cadre d'emprunt intégré et des fonds fiduciaires, tels que le Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+) et le Programme de participation du secteur privé au financement;
 - l'état de préparation du FIDA à un tel développement s'agissant de ses ressources humaines, des compétences et des capacités de son personnel, de ses politiques financières, de ses systèmes informatiques et de son cadre de gestion des risques;
 - l'incidence financière d'une augmentation du volume des emprunts sur la demande de ressources de base des États membres;
 - les mesures d'atténuation des risques inhérents aux emprunts sur les marchés, comme:
 - i) l'éloignement de la mission pour satisfaire aux priorités des prêteurs et/ou aux demandes visant à consacrer les ressources empruntées à des domaines spécifiques (infrastructures, par exemple);
 - ii) les mesures tendant à décourager l'innovation ou les investissements plus risqués dans les contextes de fragilité afin de protéger la note de crédit du Fonds.
9. Dans sa réponse aux observations formulées par les membres, la direction a réaffirmé l'engagement ferme pris par le Fonds durant la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) de doubler l'impact de ses opérations afin d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030, en particulier l'objectif n° 2. La direction a assuré aux membres que la recherche d'autres sources de financement et la mobilisation de ressources supplémentaires n'auraient pas d'incidence sur le mandat ni sur la spécificité du Fonds. Le FIDA serait au contraire en mesure de mieux respecter le principe d'universalité en atténuant les effets indésirables liés à la mise en œuvre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) sur ses rentrées au titre des remboursements, que les emprunts souverains seuls ne suffiraient plus à compenser.
10. Ayant indiqué avoir besoin de temps pour répondre à certaines des questions soulevées et définir une feuille de route pour traiter d'autres points nécessitant une analyse plus approfondie, la direction s'est engagée à présenter au Conseil d'administration un plan d'action pour examen durant ses sixièmes Journées de réflexion.

Point 4 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles

a) Politiques et stratégies

i) Politique du FIDA sur les dons ordinaires

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a accueilli favorablement et approuvé la Politique du FIDA sur les dons ordinaires, présentée dans le document EB 2021/132/R.3.
- Les prochaines étapes consisteront à affiner le cadre de résultats, à parachever les procédures opérationnelles, à élaborer un document définissant les grands domaines prioritaires auxquels les ressources consacrées aux dons seront affectées durant la période couverte par FIDA12 et à présenter chaque année un rapport de situation au Conseil d'administration, à sa première session.

11. Les membres de la Liste C ont indiqué dans une déclaration commune leur plein appui à la politique. La création au FIDA d'une fonction de surveillance interne pour suivre la mise en œuvre de la politique a été accueillie favorablement. Les

membres ont également noté avec satisfaction que le rôle de contrôle du Conseil d'administration sera facilité grâce à l'élaboration d'un rapport annuel sur les dons ordinaires et d'un document distinct, qui serait présenté plus tard dans l'année, définissant les engagements pris au titre de FIDA12 qui pourraient être privilégiés s'agissant des financements accordés sous forme de dons.

12. Compte tenu de la réduction de l'enveloppe des financements sous forme de dons pour la période de FIDA12, les membres de la Liste C ont encouragé la direction à veiller à ce qu'un volume important de ressources consacrées aux dons aille à des activités qui renforceront l'impact des opérations du Fonds financées par des prêts et d'autres instruments. Les membres de la Liste C ont également demandé que la majorité des bénéficiaires de dons soient sélectionnés dans le cadre de processus de mise en concurrence. Notant que le cadre de résultats en annexe de la politique serait étoffé durant l'élaboration des procédures opérationnelles, les membres de la Liste C ont indiqué attendre avec intérêt de recevoir ces procédures, une fois achevées, pour information.
13. Les membres se sont déclarés satisfaits de l'effet catalytique de la politique s'agissant de la création de synergies avec les opérations, et de l'accent mis sur les thématiques transversales du genre, de la jeunesse, de la nutrition, et de l'environnement et du climat pour obtenir à terme de meilleurs résultats et une durabilité des avantages. Les dons étaient cruciaux pour des activités comme le renforcement des capacités, l'innovation, la reproduction à plus grande échelle des innovations réussies et la participation à la formulation des politiques à l'échelle mondiale. L'allocation prioritaire de ressources aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure a été saluée; la direction a précisé que les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure pourraient bénéficier, à leurs côtés, de projets régionaux ou mondiaux financés par des dons.
14. La direction a confirmé qu'une approche systématiquement stratégique et sélective serait adoptée pour déterminer les activités à entreprendre au moyen des ressources limitées consacrées aux dons. L'un des membres a évoqué la possibilité d'assurer une collaboration efficace et de renforcer les ressources en recherchant des financements locaux et des fonds supplémentaires et en tirant parti du mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire. Notant que la souplesse inhérente aux ressources consacrées aux dons devait être préservée, la direction a précisé qu'il n'y aurait pas d'allocation prédéterminée ou de préaffectation de ces fonds; en revanche, les grands domaines devant les recevoir en priorité sur la période de FIDA12 seraient définis et présentés au Conseil d'administration.
15. La direction a indiqué aux membres qu'elle prévoyait de présenter une version pilote du rapport annuel en 2022 pour faire le point sur le travail accompli en 2021 s'agissant de l'élaboration des procédures, notamment au regard des 50 millions d'USD qui avaient été réservés pour des pays supplémentaires relevant du CSD, et du perfectionnement du cadre de résultats et des critères d'approbation, et pour communiquer d'autres informations.
16. En réponse à une question sur la participation du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), la direction a confirmé qu'IOE serait consulté dans le cadre de l'élaboration de la méthode d'évaluation de la politique, évaluation qui serait réalisée à l'issue de deux cycles complets de reconstitution des ressources, avec un examen à mi-parcours. La direction prévoyait également d'associer IOE au peaufinage du cadre de résultats et de ses indicateurs de produit et d'effet direct.

b) Rapport sur la diversité au FIDA

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le Rapport sur la diversité au FIDA (EB 2021/132/R.4).
- La direction rendra régulièrement compte au Conseil d'administration – à sa première session, chaque année – de l'évolution de la composition et de la diversité des effectifs du FIDA.
- La direction présentera en septembre, pour examen par le Conseil d'administration, une déclaration d'engagement du FIDA en faveur de la diversité et de l'inclusion, accompagnée d'un cadre général.

17. Le Conseil d'administration a salué l'analyse poussée de la diversité et du caractère inclusif des effectifs du FIDA présentée dans le rapport, et le débat passionnant qu'elle avait suscité.
18. Dans une déclaration commune, les membres de la Liste A ont confirmé leur franc soutien à la diversité au FIDA en tant qu'ingrédient essentiel pour permettre l'autonomisation des personnes, favoriser la créativité et l'innovation et accroître les capacités de l'organisation. La tendance à une représentation plus importante des pays des Listes B et C dans la catégorie des administrateurs a été saluée. Il a été noté, toutefois, qu'une augmentation importante de cette représentation était évidente dans la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan national. Les membres ont proposé d'élaborer des indicateurs supplémentaires afin d'effectuer un suivi plus étroit de la diversité (s'agissant de l'inclusion de l'ensemble des groupes sous-représentés qui étaient mentionnés dans le rapport et de la promotion du multilinguisme) en tant que valeur essentielle pour le personnel du FIDA. Ils ont appelé la direction à traiter comme une priorité de l'institution la cible pour FIDA12 demandant qu'au moins 40% des postes de grades P-5 et supérieurs soient occupés par des femmes.
19. Faisant écho aux observations formulées par la Liste A, les membres de la Liste C, dans une déclaration commune, ont salué les efforts constants de la direction pour faire progresser la diversité et l'inclusion dans la composition du personnel du FIDA. Cela étant, et en particulier concernant la représentation équilibrée des femmes et des hommes, les membres ont rappelé la nécessité de poursuivre les efforts pour atteindre les objectifs de parité dans certaines catégories de personnel, à savoir les cadres supérieurs et la haute direction. Il convient également de s'attacher de manière prioritaire à mettre en place une répartition géographique qui reflète plus clairement la culture de la diversité au FIDA, ce qui permettrait en outre d'étoffer le vivier de talents de l'organisation.
20. Pour permettre de rendre compte de manière plus complète des progrès du Fonds dans ce domaine, il a été proposé que les futurs rapports offrent un niveau de détail plus poussé en ventilant les données par liste et catégorie de personnel/grade et en intégrant également les administrateurs recrutés à titre temporaire et les consultants.
21. Dans une déclaration conjointe des listes, les membres ont demandé à la direction d'élaborer une stratégie intégrée qui reflète l'engagement du FIDA en faveur de la diversité et de l'inclusion et qui expose les mesures actuelles et futures nécessaires pour promouvoir ces principes dans le domaine des ressources humaines, dans la culture organisationnelle au sens large et au regard du multilinguisme. Il conviendra également de prendre des mesures pour lutter contre les discours de haine, le racisme et toutes les autres formes de discrimination.
22. La direction a remercié le Conseil d'administration pour ses précieux commentaires et observations, et a réaffirmé qu'elle était fermement résolue à promouvoir la diversité et l'inclusion au-delà du domaine des ressources humaines. Des

informations complémentaires ont été communiquées sur les mesures prises pour renforcer les activités de sensibilisation, en dépit des obstacles dressés par la pandémie actuelle, et sur les liens entre les activités relatives à la promotion de la diversité, au perfectionnement ou à la requalification du personnel et à la décentralisation. La direction a indiqué que la décentralisation avait contribué à l'augmentation du nombre d'administrateurs originaires des pays des Listes B et C, et qu'une attention était portée aux trajectoires et aux perspectives de carrière des administrateurs recrutés sur le plan national.

23. À partir d'une analyse comparative réalisée avec des institutions homologues, le FIDA avait déjà commencé à élaborer un cadre général relatif à la diversité et à l'inclusion, qui lui permettrait d'officialiser son engagement dans ce domaine et de présenter de manière détaillée les initiatives menées par l'organisation.
24. Tout en convenant de la nécessité de veiller à la diversité et à l'équilibre géographique dans le contexte des ressources humaines, en particulier concernant les postes à responsabilité, la direction a réaffirmé que le mérite et la compétence demeuraient les principaux critères de sélection et de recrutement du Fonds. Elle a noté les difficultés rencontrées par le FIDA pour retenir les talents, en partie du fait des rémunérations et indemnités et des conditions d'emploi plus concurrentielles proposées par d'autres institutions financières internationales ou banques multilatérales de développement.
25. Pour conclure, le président du Conseil d'administration a souligné l'engagement sans faille du FIDA à atteindre la cible de FIDA12 visant la parité femmes-hommes dans le personnel du Fonds et à promouvoir le renforcement de la diversité et de l'inclusion, sous leurs multiples aspects. Un cadre général et une déclaration d'engagement couvrant à la fois les dimensions internes et externes et les initiatives connexes seraient présentés pour examen au Conseil d'administration en septembre. La direction s'est par ailleurs engagée à fournir un rapport sur le sujet au Conseil d'administration à sa première session chaque année, lequel comprendra également les résultats du sondage auprès du personnel.

Point 5 de l'ordre du jour – Évaluation

a) Politique de l'évaluation au FIDA

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé la Politique révisée de l'évaluation au FIDA (EB 2021/132/R.5 + Add.1/Rev.1), telle que modifiée par le document de séance correspondant (C.R.P.1).
- Le Conseil d'administration a chargé le Comité de l'évaluation de procéder à une nouvelle révision de l'annexe I de la Politique révisée de l'évaluation au FIDA à partir de l'analyse comparative qui doit être réalisée par IOE avec d'autres institutions financières internationales et membres du Groupe de coopération pour l'évaluation des banques multilatérales de développement. L'annexe révisée sera présentée pour examen lors d'une future session du Conseil d'administration, et fera ensuite partie intégrante de la politique.

26. Le Conseil d'administration a félicité le Comité de l'évaluation, IOE et la direction pour le travail accompli sur la Politique révisée de l'évaluation au FIDA. Les membres ont exprimé leur plein appui à la politique révisée, qui présentait un cadre plus complet, couvrant à la fois l'évaluation indépendante et l'autoévaluation. Les membres du Conseil d'administration se sont félicités de l'accent mis dans la politique révisée sur les résultats dans le domaine du développement, la responsabilité et l'apprentissage, ainsi que de la cohérence de ses principes avec les normes et règles internationales.

27. Un large accord s'est dégagé quant à la nécessité de mettre en avant dans la politique l'engagement du FIDA en faveur de la diversité et de l'inclusion, et de procéder à des analyses différenciées afin de s'assurer que les constatations issues des évaluations étaient équilibrées et crédibles. Des modifications ont été apportées à la politique en conséquence.
28. Le Conseil d'administration a encouragé la direction et IOE à poursuivre leur collaboration fructueuse dans le cadre de la mise en œuvre de la politique, ainsi que de l'élaboration de la stratégie pluriannuelle d'IOE relative à l'évaluation et des versions révisées du Manuel de l'évaluation et du Cadre relatif à l'efficacité en matière de développement. Ces documents étaient en cours d'élaboration et seraient communiqués au Conseil d'administration avant la fin de l'année. IOE et la direction ont confirmé leur volonté de poursuivre leur collaboration durant la mise en œuvre de la Politique de l'évaluation et le processus de consultation avec les États membres et d'autres parties prenantes.

b) Version révisée du mandat et du règlement intérieur du Comité de l'évaluation

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé la version révisée du mandat et du règlement intérieur du Comité de l'évaluation (EB 2021/132/R.6 + Add.1), telle que modifiée par le document de séance correspondant (C.R.P.2).

29. Le Conseil d'administration a accueilli avec satisfaction la version révisée du mandat et du règlement intérieur du Comité de l'évaluation, et a souscrit à son approbation. Le Conseil d'administration a souligné l'accent plus marqué mis par le Comité sur l'efficacité en matière de développement et l'occasion qui était donnée au Comité de revoir les processus d'autoévaluation du FIDA.
30. Les membres du Conseil d'administration ont proposé des modifications supplémentaires, qui ont été intégrées dans le document, notamment: un changement d'ordre rédactionnel relatif à la procédure d'établissement des rapports destinés au Conseil d'administration, une correction factuelle concernant les visites de pays, et l'ajout d'une révision par le Comité des évaluations de l'impact réalisées par la direction. Sur ce dernier point, il a été précisé que la direction présenterait au Comité de l'évaluation un rapport annuel sur la méthode utilisée pour mesurer l'impact au cours de chaque période de reconstitution des ressources, ainsi que des informations sur les projets évalués.
31. Comme le Conseil d'administration l'en a chargé au titre du point 5 a) de l'ordre du jour, le Comité de l'évaluation reverrait l'annexe I de la Politique de l'évaluation relative aux procédures de sélection, de nomination et de révocation du Directeur ou de la Directrice d'IOE. Cette révision offrirait l'occasion de réaliser une analyse comparative et de déterminer les meilleures pratiques, et pourrait avoir une incidence sur les dispositions figurant dans le mandat et le règlement intérieur du Comité de l'évaluation. Dans ce cas de figure, de nouvelles modifications pourraient être apportées au mandat, avec l'approbation du Conseil d'administration.

Point 6 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles

a) Résumé des propositions de projets et de programmes examinées par le Conseil d'administration à la consultation tenue le 14 avril 2021

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des conclusions de la consultation sur les propositions de projets et de programmes soumises pour approbation.
- La direction s'est engagée à rétablir la consultation sur les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) préalable à la session du Conseil d'administration afin de renforcer la collaboration et la concertation avec les membres du Conseil sur ces stratégies.

32. Les membres du Conseil d'administration se sont félicités de la consultation tenue le 14 avril pour étudier les propositions de projets et de programmes soumises pour approbation par vote par correspondance, et ont noté avec satisfaction le rapport présenté oralement par la direction sur les résultats des délibérations.
33. Les membres ont accueilli avec intérêt l'engagement pris par la direction de rétablir la consultation sur les COSOP préalable à la session du Conseil d'administration, qui avait été remplacée par un examen en ligne en raison de la pandémie de COVID-19.

b) Informations actualisées sur le Projet d'amélioration des moyens d'existence en milieu rural au Yémen

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné et noté les informations actualisées sur le Projet d'amélioration des moyens d'existence en milieu rural au Yémen.

34. Les membres ont accueilli avec intérêt les informations actualisées sur les modalités d'exécution du Projet d'amélioration des moyens d'existence en milieu rural au Yémen. Les membres ont souscrit à la déclaration de la Sous-Liste C1 sur le besoin urgent d'un appui du FIDA au pays, en particulier dans le contexte de fragilité exacerbé par les effets de la pandémie de COVID-19.
35. En réponse à une question sur le déficit de financement de 5 millions d'USD, la direction a confirmé qu'elle mettait la dernière main à un accord avec un donateur pour une contribution de 2,5 millions d'USD, et que les négociations avec un autre donateur pour le solde étaient bien avancées. Les membres se sont félicités des moyens mis en œuvre par le FIDA pour mobiliser et obtenir des ressources supplémentaires à la fois du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et d'autres fonds, ce qui permettrait une intervention rapide.
36. Le recrutement d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice de terrain assurerait une cohérence d'ensemble et garantirait la diligence et les mesures de contrôle et d'atténuation des risques nécessaires dans ce contexte opérationnel difficile. La direction a par ailleurs indiqué qu'un suivi par des tiers serait également mis en place, au moyen d'un système d'information géographique et d'autres technologies, pour assurer une exécution efficace du projet. En outre, les deux organismes d'exécution – l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Fonds social de développement – disposaient d'une procédure de passation de marchés contrôlée qui avait été évaluée et approuvée dans le cadre du processus interne d'évaluation des risques du FIDA.

Point 7 de l'ordre du jour – Questions financières

a) Sujets issus du modèle opérationnel et cadre de financement pour FIDA12 (2022-2024)

i) Mécanisme d'accès aux ressources empruntées

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a adopté la recommandation figurant dans le document EB 2021/132/R.9 et son additif, approuvant ainsi les principes ci-après concernant le Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE):
 - i) sélection des pays et critères d'admissibilité;
 - ii) offre de ressources empruntées;
 - iii) limites par pays établies en fonction des risques;
 - iv) conditions de financement différenciées;
 - v) accès fondé sur la demande.
- En outre, comme le proposaient les membres de la Liste C, le Conseil d'administration a approuvé la modification du critère « appropriation » (par. 15 c)), qui visait à préciser qu'aucun projet approuvé ne pourrait être en instance de signature pendant plus de 12 mois si cette situation était due à des raisons imputables au pays bénéficiaire, en notant la nécessité de convenir d'une définition des circonstances pouvant être considérées comme « imputables au pays bénéficiaire » et de veiller à la cohérence avec les procédures appliquées dans le cadre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP).
- Le Conseil d'administration serait informé des avancées à sa session de septembre, par l'intermédiaire du Comité d'audit, et à l'occasion de séminaires informels.
- Le Conseil d'administration a noté que le MARE prendrait effet une fois que les modifications correspondantes des Principes et critères applicables aux financements du FIDA, dont la soumission au Conseil des gouverneurs pour approbation était prévue pour 2022, seraient entrées en vigueur.
- La direction a rappelé le lien entre l'actualisation des COSOP et la politique de reclassement, qui serait présentée au Conseil d'administration pour approbation avant la fin de l'année – un séminaire informel était en train d'être organisé pour recueillir les observations des membres du Conseil.

37. Les présidents du Comité d'audit et du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance ont communiqué les résultats des examens du document réalisés par ces organes, et se sont déclarés globalement favorables à son approbation.
38. Les membres de la Liste C ont exprimé dans une déclaration leur appui sans réserve au MARE, en indiquant que tous les États membres devraient avoir accès à des financements dans le cadre de ce mécanisme, qu'il s'agisse de pays à faible revenu, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ou à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, à condition qu'ils remplissent les critères établis. Les membres sont en outre convenus que le MARE était un document évolutif, et que des modifications pourraient être apportées aux différents critères en fonction des enseignements tirés de sa mise en œuvre.
39. Un large consensus s'est dégagé à propos des principes énoncés s'agissant de la sélection des pays et des critères d'admissibilité, d'une approche par paliers de la fourniture de ressources, du plafonnement en fonction des risques, des conditions

de financement différenciées et du respect formel des engagements pris au titre de FIDA12 en matière de répartition des ressources.

40. En réponse aux questions soulevées, la direction a communiqué des informations supplémentaires sur les limites par pays établies en fonction des risques, les mesures prises pour préserver la nouvelle note de crédit du FIDA, le respect des priorités opérationnelles du Fonds et la manière dont les priorités d'accès aux ressources empruntées seraient structurées une fois que les exigences en matière d'allocation minimale seraient remplies. Les limites par pays étaient des instruments de gestion à long terme qui permettraient de planifier l'utilisation des fonds propres. Cependant, la répartition de la demande sur le plan géographique, la durabilité, l'admissibilité et d'autres facteurs seraient également pris en compte. La direction a précisé que, bien que strictes, les limites par pays n'étaient pas figées. Les deux principales variables étaient la note de crédit du pays et le rapport entre le volume et la qualité des fonds propres du FIDA.
41. La direction a insisté sur le fait que la viabilité financière du Fonds et le respect de ses politiques opérationnelles essentielles – y compris les thématiques transversales du genre, de la jeunesse, de la nutrition, et de l'environnement et du climat – étaient au centre des priorités.
42. Les membres ont noté avec satisfaction que les COSOP demeuraient le point d'ancrage de l'action du FIDA et que des concepts essentiels comme l'appropriation et la capacité d'absorption étaient pris en compte dans les critères de sélection du MARE. S'agissant de la mise à jour des directives applicables aux COSOP, les membres ont été informés que les nouvelles directives tiendraient compte des contributions et des orientations qu'ils avaient apportées durant la Consultation sur FIDA12.
43. En réponse à la question portant sur le nombre de pays qui seraient invités à emprunter au titre du MARE, la direction a indiqué que le nombre global de 80 pays – soit les pays qui avaient pour le moment accès au SAFP – serait retenu à titre indicatif pour un accès potentiel aux ressources financières du FIDA au titre du SAFP et du MARE. Cette stratégie pourrait être revue en fonction des demandes ou des financements disponibles.
44. Les membres ont été informés que les conditions de rétrocession des fonds seraient, à tout le moins, identiques à celles auxquelles le FIDA lui-même emprunterait. Les taux effectifs seraient définis vers la fin de l'année ou au début de 2022. Les membres qui souhaitaient obtenir davantage d'informations, notamment sur les conditions de financement, étaient invités à prendre directement contact avec la direction.
45. La direction a indiqué qu'il était maintenant essentiel de mettre en œuvre le MARE, et que des informations détaillées sur le calendrier défini seraient communiquées ultérieurement. Une formation était dispensée aux directeurs et directrices de pays et aux membres du personnel concernés; les systèmes nécessaires pour gérer le MARE étaient mis en place; des communications sur le processus devant être suivi par les pays admissibles étaient en cours d'élaboration et une large concertation avec les pays serait lancée une fois le MARE approuvé. La direction entendait travailler en collaboration étroite avec les gouvernements au cours du second semestre.
46. Les membres sont convenus qu'il faudrait du temps pour mettre en œuvre le MARE et attendaient avec intérêt des informations actualisées régulières à ce sujet. La direction a confirmé que les membres recevraient des informations actualisées par l'intermédiaire du Comité d'audit et du Conseil d'administration en septembre et en décembre. Un séminaire informel du Conseil d'administration serait en outre organisé si nécessaire.

47. La direction s'est engagée à dresser un bilan du processus vers la fin de la deuxième année afin de permettre d'apporter des ajustements et des améliorations en vue de FIDA13.

ii) Mise à jour des conditions de financement du FIDA

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé la mise à jour des conditions de financement du FIDA, telles qu'elles figurent dans le document EB 2021/132/R.10 et ses additifs, et plus précisément ses paragraphes 11 à 18.
- Le Conseil d'administration a en outre noté que la mise en œuvre des changements proposés nécessiterait l'adoption par le Conseil des gouverneurs, en février 2022, des modifications qu'il conviendrait d'apporter aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.
- Ces conditions entreraient en vigueur au début de FIDA12, une fois les processus d'approbation achevés, sans effet rétroactif.

48. Dans une déclaration commune, les membres de la Liste C se sont félicités de la proposition de modification des conditions de financement du FIDA. Elle marquait une étape importante dans la réforme de l'architecture financière du Fonds et constituait une pierre angulaire à partir de laquelle le FIDA pourrait élargir et utiliser au mieux sa base de financement pour venir en aide plus efficacement aux pays en développement et réduire la pauvreté dans les zones rurales les plus vulnérables.
49. Les membres de la Liste C tablaient sur la bonne mise en œuvre des nouvelles conditions de financement, et ont fait observer que l'accès du FIDA à l'emprunt sur les marchés à des taux plus faibles et avec des frais prévisibles contribuerait à la viabilité de l'institution.
50. Des membres ont rappelé que les nouvelles conditions de financement devaient être cohérentes avec l'approche révisée du FIDA en matière de reclassement, conformément aux débats tenus lors de la Consultation sur FIDA12.
51. En réponse à une question sur le processus d'approbation des modifications qu'il était proposé d'apporter aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA, la direction a précisé que la proposition serait d'abord examinée par le Comité d'audit, puis par le Conseil d'administration. Les propositions de modifications, une fois approuvées par le Conseil d'administration, seraient soumises au Conseil des gouverneurs pour examen et approbation. Il était prévu de procéder à l'examen de cette proposition en 2021 et de la soumettre au Conseil des gouverneurs à sa session de février 2022.
52. S'agissant des allocations maximales, des piliers et des dons pour les pays remplissant les conditions requises pour accéder aux ressources empruntées au titre du SAFR et du MARE, la direction a précisé qu'une limite globale par pays serait appliquée. Celle-ci dépendrait de la consommation de fonds propres et, pour les ressources empruntées au titre du MARE, du risque de crédit.
53. Le FIDA n'octroierait pas de prêts concessionnels au titre du MARE à des pays fortement surendettés afin d'éviter de contribuer à alourdir de manière excessive la charge de leur dette.
54. La direction utiliserait sa méthode de tarification actuelle, conforme à celle de la Banque mondiale. La direction s'employait à définir de nouveaux modèles de tarification basés notamment sur son expérience en matière d'emprunt, et avait besoin de temps pour être en mesure de présenter ses conclusions et les options possibles aux membres. La mise en œuvre d'une nouvelle politique et d'une nouvelle méthode de tarification serait complexe. Si l'on souhaitait aller dans cette direction, il faudrait l'envisager pour FIDA13.

55. Se référant à une question sur les éventuels frais de transaction, la direction a indiqué que ces frais se limiteraient aux financements provenant des ressources du MARE. Aucuns frais ne s'appliqueraient au SAFP. Dans ce contexte, la direction a invité les membres à déterminer le modèle opérationnel qu'ils privilégieraient pour accompagner l'évolution du Fonds, et notamment à se prononcer sur l'option bancaire consistant à introduire des commissions et un recouvrement des coûts. La direction a également demandé aux membres d'indiquer leur appétence pour le risque. Les différentes options seraient étudiées et examinées avec les membres, éventuellement durant les sixièmes Journées de réflexion, en mai.
56. La direction s'est engagée à présenter toutes les modifications connexes des principes et critères au Conseil d'administration en 2021, en vue d'une approbation par le Conseil des gouverneurs en février 2022.
57. Pour conclure, la direction a indiqué que l'allongement des échéances était l'un des principaux déterminants de la concessionnalité. Des conditions plus favorables seraient toujours proposées aux pays les plus pauvres. L'approche prévue permettrait à ces pays de bénéficier du délai de remboursement maximal de 35 ans. Les pays dont les revenus nationaux bruts étaient plus élevés se verraient uniquement proposer des échéances plus courtes.
58. Notant que les commissions d'entrée et d'engagement avaient été supprimées, un membre a mis en garde contre l'utilisation de ressources de base pour prendre en charge les coûts d'administration. La direction a assuré au Conseil d'administration que la viabilité financière serait préservée: tous les coûts directement liés au traitement des fonds empruntés seraient de manière générale couverts intégralement par les tarifs de rétrocession.

Point 8 de l'ordre du jour – Gouvernance

a) Nomination des membres des organes subsidiaires du Conseil d'administration

Résultats des délibérations:

- Conformément aux dispositions de l'article 11.1 de son Règlement intérieur, le Conseil d'administration a approuvé la nomination des membres du: a) Comité d'audit; b) Comité de l'évaluation; c) Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance.
- Les membres de ces organes ont été nommés pour une période triennale qui prendra fin à la première session de 2024 du Conseil d'administration.
- Par ailleurs, le Conseil d'administration a officiellement dissous le Groupe de travail sur le cadre de transition, celui-ci ayant mené sa mission à bien.

Point 9 de l'ordre du jour – Questions diverses

a) Compte rendu oral sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des informations actualisées sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies et sur les mesures prises en réponse à l'adoption en décembre 2020 par l'Assemblée générale des Nations Unies de la résolution sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.
- Un document faisant un point complet sur la question sera présenté au Conseil d'administration à sa session de septembre.

59. La direction a fait observer que l'intégration des objectifs de développement durable dans les rapports institutionnels était un excellent moyen de mesurer les progrès accomplis au regard du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le FIDA avait lancé dans le Système de gestion des résultats opérationnels une nouvelle fonctionnalité qui permettrait de mettre en correspondance les indicateurs de base du Fonds avec les cibles des objectifs de développement durable. Le FIDA pourrait ainsi mesurer automatiquement la contribution des résultats des projets à ces cibles. Cette fonctionnalité serait également utile pour remplir le modèle de rapport de l'examen quadriennal complet.
60. S'agissant de la mise en œuvre du programme de réforme du système des Nations Unies, la direction a précisé que tous les nouveaux COSOP seraient entièrement et expressément conformes au plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Dix-huit plans-cadres de coopération avaient déjà été signés. Les organismes ayant leur siège à Rome (OSR) participaient activement à l'analyse commune de pays servant de référence pour l'élaboration des plans-cadres de coopération, notamment au regard des cibles de l'objectif de développement durable n° 2.
61. Dans le contexte du pacte de financement, le FIDA concourrait à l'accord de partage des coûts destiné à financer le système redynamisé des coordonnateurs résidents, et augmenterait sa contribution pour la mettre en phase avec sa participation accrue au système des Nations Unies pour le développement au niveau des pays. Le FIDA verserait également le prélèvement de 1% au titre de la coordination destiné à assurer un financement stable et prévisible des fonctions de coordination de base du système des Nations Unies pour le développement aux niveaux national, régional et mondial.
62. Le FIDA avait également créé un groupe de travail interdépartemental pour réunir des données exhaustives sur sa participation au déploiement des stratégies relatives aux modalités de fonctionnement dans les pays, qui témoignait de son engagement à améliorer l'efficacité et à collaborer avec d'autres organismes des Nations Unies à la mise en place de services administratifs communs entre 2022 et 2024.
63. S'agissant des locaux communs, le FIDA avait déjà dépassé les objectifs définis dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies, plus de la moitié de ses bureaux étant partagés avec d'autres organismes de ce dernier.
64. Un membre a encouragé la direction à soutenir pleinement le nouveau système de coordonnateurs résidents, qui ferait l'objet d'un examen dans les mois à venir.
65. Certains membres ont souligné que l'examen quadriennal complet de 2020 donnait une orientation stratégique sur les questions relatives au climat et à la biodiversité (entre autres), et ont suggéré que le FIDA profite de cette occasion pour s'exprimer sur ces sujets. La direction a fait observer qu'il était compliqué d'aborder des thématiques transversales dans le cadre de l'examen quadriennal complet; cependant, des informations à la fois quantitatives et qualitatives sur ces domaines seraient intégrées dans le rapport qui serait présenté au Conseil d'administration à sa session de septembre.
66. Un membre a insisté sur le fait que les régions en situation de fragilité ou touchées par un conflit étaient celles dans lesquelles les organismes des Nations Unies devaient optimiser la cohérence de leur action, et qu'il convenait de s'efforcer d'harmoniser les systèmes de coordonnateurs résidents et de coordonnateurs humanitaires.

67. En réponse à une question sur la cohérence entre la décentralisation du FIDA et la réforme du système des Nations Unies pour le développement, la direction a indiqué que la présence dans les pays favorisait un renforcement des liens avec le système des coordonnateurs résidents.
68. La direction a présenté le programme commun Sahel et les mesures prises en réponse à la COVID-19, et en particulier les projets relevant du Mécanisme de relance du FIDA en faveur des populations rurales pauvres, comme des exemples phares de la collaboration entre les OSR.
69. En réponse à une question sur la coordination dans les pays où le FIDA n'était pas présent, la direction a expliqué que des visites des directeurs et directrices de pays y étaient organisées durant les principales réunions et journées de réflexion de l'équipe de pays des Nations Unies. Il était également possible de participer à ces réunions à distance. En outre, en cas d'absence, les OSR se représentaient mutuellement lors de ces réunions.

b) Compte rendu oral sur les activités de préparation des sixièmes Journées de réflexion du Conseil d'administration

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des informations communiquées par la direction sur les activités de préparation des sixièmes Journées de réflexion du Conseil d'administration, prévues les 18 et 19 mai.
- Le Secrétariat, en collaboration avec Bob Wright, le facilitateur des Journées de réflexion du Conseil d'administration, s'efforcera de proposer le programme final dans les meilleurs délais.

70. Les membres ont pris acte des informations communiquées par la direction sur les activités de préparation des Journées de réflexion, et ont exprimé leur satisfaction en rappelant l'importance d'avoir des occasions d'échanger des vues en toute liberté. Les Journées de réflexion offrirait un espace pour des débats constructifs sur l'avenir du Fonds, au-delà de FIDA12, et sur les moyens de lui réserver un rôle actif au niveau mondial, en particulier une fois que la pandémie de COVID-19 serait terminée. Ces débats pourraient offrir un panorama plus précis des priorités les plus pressantes du FIDA compte tenu de son objectif de doubler son impact d'ici à 2030. Il conviendrait de dégager un consensus, tout en gardant à l'esprit la nécessité d'une exécution rapide.
71. Le président du Conseil d'administration a précisé que, tandis que le Secrétariat et le facilitateur mettraient la dernière main dans les plus brefs délais au programme des Journées de réflexion, en tenant compte des éléments reçus des membres, la direction préparerait de quoi les alimenter à partir des études menées par l'Overseas Development Institute et le Center for Global Development.

Clôture de la session

72. Le président du Conseil d'administration a remercié le Conseil d'administration pour le caractère constructif des débats et les nombreux points approuvés lors de la session, qui avaient placé à n'en point douter le FIDA sur la trajectoire souhaitée pour doubler son impact au profit des populations rurales pauvres.
73. Son discours de clôture est en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA sous la cote EB 2021/132/INF.10.

Vote par correspondance concernant les points soumis pour approbation à la cent trente-deuxième session du Conseil d'administration

Point de l'ordre du jour	Libellé	Suffrages exprimés	% des suffrages*	Nombre de voix pour	% de voix pour**	Nombre de voix contre	% de voix contre**	Nombre d'abstentions
15 a) i) a.	Inde: Projet pour une croissance agricole accélérée et inclusive dans les zones rurales du Chhattisgarh	5 009,658	90,3	5 009,658	100	-	-	-
15 a) ii) a.	Soudan du Sud: Programme pour la résilience des moyens d'existence	5 009,658	90,3	5 009,658	100	-	-	-
15 a) iii) a.	Brésil: Mémoire du Président: Prorogation du délai de conclusion des négociations du prêt relatives au Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est	5 009,658	90,3	5 009,658	100	-	-	-
16 a)	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2020	5 009,658	90,3	5 009,658	100	-	-	-
16 b)	Besoins de financement au titre du quarante-deuxième tirage sur les contributions des États membres en 2021	5 009,658	90,3	5 009,658	100	-	-	-
17 a)	Programme commun de coopération entre le Centre Roi Salman pour les secours et l'action humanitaires et le FIDA	5 009,658	90,3	5 009,658	100	-	-	-
17 b)	Mémoire d'accord entre HELP Logistics et le FIDA	5 009,658	90,3	5 009,658	100	-	-	-

* Le nombre indique le pourcentage de suffrages exprimés sur le total des voix (5 546,927) dont disposent les membres du Conseil d'administration. Pour que le vote par correspondance soit valable, au moins les deux tiers (3 697,952) du nombre total des voix doivent avoir été reçus.

** Les chiffres indiqués correspondent au pourcentage de votes pour et de votes contre par rapport au total des suffrages exprimés. Les voix pour doivent atteindre une majorité des trois cinquièmes, à condition que cette majorité représente plus de la moitié du nombre total des voix (2 773,464) dont disposent les membres du Conseil d'administration.

Résultats du vote par correspondance concernant les points soumis pour approbation à la cent trente-deuxième session du Conseil d'administration

15. Questions opérationnelles

a) Propositions de projets, de programmes et de dons soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]

i) Asie et Pacifique

a. Inde: Projet pour une croissance agricole accélérée et inclusive dans les zones rurales du Chhattisgarh

Le Conseil d'administration est invité à examiner le document EB 2021/132/R.24, l'additif et l'accord de financement négocié, et à approuver le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de l'Inde un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de soixante-sept millions de dollars des États-Unis (67 000 000 d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

ii) Afrique orientale et australe

a. Soudan du Sud: Programme pour la résilience des moyens d'existence au Soudan du Sud

Le Conseil d'administration est invité à examiner le document EB 2021/132/R.25, le rectificatif et l'accord de financement négocié, et à approuver le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera au Gouvernement de la République du Soudan du Sud un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant d'un million neuf cent mille dollars des États-Unis (1 900 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Gouvernement de la République du Soudan du Sud un don d'un montant de sept millions neuf cent mille dollars des États-Unis (7 900 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

iii) Amérique latine et Caraïbes

a. Brésil: Mémoire du Président: Prorogation du délai de conclusion des négociations du prêt relatives au Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est

Le Conseil d'administration est invité à examiner le document EB 2021/132/R.41 et à approuver la dernière prorogation de trois mois – jusqu'au 30 juin 2021 – du délai de négociation de l'accord de financement et de l'accord de garantie du Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est.

16. Questions financières

a) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2020

Le Conseil d'administration est invité à examiner le document EB 2021/132/R.26 et à approuver la décision suivante:

« En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2020 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif, assortis de l'attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa quarante-cinquième session, en février 2022. En application de l'article XIII du Règlement financier et compte tenu de la situation financière et des résultats au 31 décembre 2020, il n'est pas recommandé d'effectuer un transfert à la Réserve générale. »

b) Besoins de financement au titre du quarante-deuxième tirage sur les contributions des États membres en 2021

Le Conseil d'administration est invité à examiner le document EB 2021/132/R.27 et les besoins de financement au titre du quarante-deuxième tirage sur les contributions des États membres, qui sera effectué en 2021, et à adopter la décision suivante:

« Le Conseil d'administration, conformément à la section 5 c) de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA et à l'article V du Règlement financier du FIDA, approuve le dernier tirage sur les contributions à la Onzième reconstitution des ressources en avril 2021 ou comme précisé dans les instruments de contribution avec les États membres, afin de couvrir les décaissements au titre des prêts et des dons de l'année 2021. Au cas où les besoins de décaissement de 2021 excéderaient le montant de ce tirage, l'écart sera couvert par le recours aux avoirs liquides du Fonds. Le Conseil d'administration autorise le Président à agir en conséquence. »

17. Questions diverses

a) Programme commun de coopération entre le Centre Roi Salman pour les secours et l'action humanitaires et le FIDA

Le Conseil d'administration est invité à examiner le document EB 2021/132/R.28 et, conformément à la section 2 de l'article 8 de l'Accord portant création du FIDA, à autoriser le Président à négocier et à conclure un programme commun de coopération entre le Centre Roi Salman pour les secours et l'action humanitaires et le FIDA en vue de la création d'un cadre de coopération conforme en substance aux dispositions figurant à l'annexe du document EB 2021/132/R.28. Une fois signé, le Programme commun de coopération sera présenté au Conseil d'administration à titre d'information.

b) Mémoire d'accord entre HELP Logistics et le FIDA

Le Conseil d'administration est invité à examiner le document EB 2021/132/R.29 et, conformément à la section 2 de l'article 8 de l'Accord portant création du FIDA, à autoriser le Président à négocier et à conclure un mémoire d'accord entre HELP Logistics et le FIDA en vue de la création d'un cadre de coopération conforme en substance aux dispositions figurant à l'annexe du document EB 2021/132/R.29. Le mémoire d'accord signé sera présenté au Conseil d'administration pour information lors d'une session ultérieure.

Liste des documents soumis avant la cent trente-deuxième session du Conseil d'administration

<i>Numéro du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
Points pour examen en session		
EB 2021/132/R.1/Rev.1 + Add.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2021/132/R.2	3	Amplifier l'impact du FIDA grâce à l'effet de levier: considérations stratégiques relatives au recours potentiel à l'emprunt sur les marchés
EB 2021/132/R.3	4 a) i)	Politique sur les dons ordinaires
EB 2021/132/R.4	4 b)	La diversité au FIDA
EB 2021/132/R.5 + Add.1/Rev.1	5 a)	Version provisoire de la Politique révisée de l'évaluation au FIDA
EB 2021/132/R.6 + Add.1	5 b)	Version révisée du mandat et du règlement intérieur du Comité de l'évaluation du Conseil d'administration
EB 2021/132/R.7	6 a)	Résumé des propositions de projets et de programmes examinées par le Conseil d'administration à la consultation tenue le 14 avril 2021
EB 2021/132/R.8	6 b)	République du Yémen – Projet d'amélioration des moyens d'existence en milieu rural – Informations actualisées sur l'état des modalités d'exécution
EB 2021/132/R.9 + Add.1	7 a) i)	Mécanisme d'accès aux ressources empruntées: cadre relatif à l'admissibilité et à l'accès aux ressources
EB 2021/132/R.10 + Add.1 + Add.2	7 a) ii)	Mise à jour des conditions de financement du FIDA
EB 2021/132/R.11 + Add.1	8 a)	Nomination des membres des organes subsidiaires du Conseil d'administration
Points pour examen en ligne		
EB 2021/132/R.12 + Add.1	6 a)	Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles
EB 2021/132/R.13 + Add.1	6 b)	Informations actualisées sur les mesures prises par le FIDA pour lutter contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination
EB 2021/132/R.14 + Add.1	6 c)	Informations actualisées sur l'utilisation des crédits reportés de 2020
EB 2021/132/R.15 + Add.1	11 a) i)	Népal – Évaluation de la stratégie et du programme de pays
EB 2021/132/R.16 + Add.1	11 a) ii)	République de l'Ouganda – Évaluation de la stratégie et du programme de pays

EB 2021/132/R.17	11 a) iii)	République du Soudan – Évaluation de la stratégie et du programme de pays
EB 2021/132/R.18 + Add.1 + Add.2	12 a)	Informations actualisées sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et sur la riposte opérationnelle plus générale du FIDA à la COVID-19
EB 2021/132/R.19 + Add.1 + Add.2	12 b) i) a.	Népal: Programme d'options stratégiques pour le pays – 2021-2026
EB 2021/132/R.20 + Add.1 + Add.2	12 b) ii) a.	République de l'Ouganda: Programme d'options stratégiques pour le pays – 2021-2027
EB 2021/132/R.21 + Add.1 + Add.2	12 b) iii) a.	République du Soudan: Programme d'options stratégiques pour le pays – 2021-2027
EB 2021/132/R.22	13 a)	Informations actualisées sur la gestion actif-passif
EB 2021/132/R.23 + Add.1	14 a)	Contribution du FIDA au Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires
Points pour approbation par vote par correspondance		
EB 2021/132/R.24 + Add.1 + Sup.1 ¹	15 a) i) a.	République de l'Inde: Projet pour une croissance agricole accélérée et inclusive dans les zones rurales du Chhattisgarh
EB 2021/132/R.25 + Corr.1 + Sup.1 ¹	15 a) ii) a.	République du Soudan du Sud: Programme pour la résilience des moyens d'existence au Soudan du Sud
EB 2021/132/R.41	15 a) iii) a.	République fédérative du Brésil: Mémoire du Président: Prorogation du délai de conclusion des négociations du prêt relatives au Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est
EB 2021/132/R.26	16 a)	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2020
EB 2021/132/R.27	16 b)	Besoins de financement au titre du quarante-deuxième tirage sur les contributions des États membres en 2021
EB 2021/132/R.28	17 a)	Programme commun de coopération entre le Centre Roi Salman pour les secours et l'action humanitaires et le FIDA
EB 2021/132/R.29	17 b)	Mémoire d'accord entre HELP Logistics et le FIDA
EB 2021/132/R.30	18 a)	Procès-verbal de la septième session extraordinaire du Comité de l'évaluation
EB 2021/132/R.31	18 b)	Procès-verbal de la cent douzième session du Comité de l'évaluation
EB 2021/132/R.32	18 c)	Procès-verbaux des quatorzième et quinzième réunions du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance
EB 2021/132/R.33 + Corr.1	18 d)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent soixantième réunion

¹ En anglais seulement.

EB 2021/132/R.34	19 a)	Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: rapport de situation
Renseignements pour information [I] ou sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé		
D'autres documents présentés pour information, notamment les informations mises à disposition sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, seront accessibles ici , sur la plateforme interactive réservée aux États membres.		



Investing in rural people
Investir dans les populations rurales
Invertir en la población rural
الاستثمار في السكان الريفيين

**قائمة المندوبين في الدورة الثانية والثلاثين بعد المائة
للمجلس التنفيذي – اجتماع افتراضي**

**Delegations at the 132nd session of
the Executive Board – VIRTUAL
MEETING**

**Délégations à la cent
trente-deuxième session du Conseil
d'administration – RÉUNION EN
LIGNE**

**Delegaciones en el 132^o período de
sesiones de la Junta Ejecutiva –
SESIÓN VIRTUAL**

Executive Board – 132nd Session
Rome, 19 April 2021

MEMBERS/ALTERNATES**ALGERIA**

Ali TERRAK
Chef de l'Inspection Générale
des finances
Ministère des finances de
la République algérienne
démocratique et populaire
Alger

Amine MEDJKANE
Chargé au Multilateral au dossier FIDA
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Carlos Bernardo CHERNIAK
Embajador
Representante Permanente
de la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

AUSTRIA

Veronika BAUMGARTNER-PUTZ
Senior Advisor
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
of the Republic of Austria
Vienna

Katharina HERMANN
Adviser
Federal Ministry of Finance
of the Republic of Austria
Vienna

BANGLADESH

Manash MITRA
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of
Bangladesh to IFAD
Rome

BELGIUM

Nathalie CASSIERS
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent adjointe de
la Belgique auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies à Rome
Rome

Geoffrey VERBRUGGEN
Attaché
Représentation permanente de la Belgique
auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies à Rome
Rome

Maria-Adelaide Lovera di MONTARNOVE
Stagiaire
Ambassade de Belgique
Rome

BRAZIL

Eduardo ROLIM
General Coordinator of Relations
with International Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Economy
of the Federative Republic of Brazil
Brasilia

Arnaldo DE BAENA FERNANDES
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to IFAD
Rome

Rodrigo ESTRELA DE CARVALHO
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to IFAD
Rome

Paulo Guapindaia JOPPERT
Counselor,
Alternate Permanent Representative
of Brazil to FAO, IFAD and WFP
Rome

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun auprès
du FIDA
Rome

CANADA

Alexandra BUGAILISKIS
Ambassador of Canada to Italy
and Permanent Representative to
the Food and Agriculture Agencies
of the United Nations
Rome

Gloria WISEMAN
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
in Rome
Rome

Alexandra RICARD-GUAY
Senior Program Officer
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

Stephen POTTER
Director
Agriculture and Food Systems Division
Global Issues and Development Branch
Ottawa

Christophe KADJI
Deputy Director
Food Security Division
Global Programs and Initiatives
Global Affairs Canada
Ottawa

Flora MAK
Senior Policy Advisor
Agriculture and Food Systems Division
Global Issues and Development Branch
Ottawa

CHINA

HU Xiao
Deputy Director
of the Division of General Affairs
Department of International Economic
and Financial Cooperation
Ministry of Finance of the
People's Republic of China
Beijing

LIU Fang
Director
Department of International Economic
and Financial Cooperation
Ministry of Finance of the
People's Republic of China
Beijing

MEI Hongyong
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic
of China to IFAD
Rome

HAN Dongmei
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

COSTA RICA

Federico Zamora Cordero
Embajador
Representante Permanente
de Costa Rica ante la FAO,
el FIDA y el PMA
Roma

Amarilli VILLEGAS CORDERO
Ministra Consejera
Representante Permanente Adjunta
de la República de Costa Rica
ante la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

CÔTE D'IVOIRE

Seydou CISSÉ
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République de Côte d'Ivoire
auprès de la FAO, du FIDA
et du PAM
Rome

Gisèle COULIBALY née LEGBEDJI
Première Conseillère
Représentante permanente suppléante
de la République de Côte d'Ivoire
auprès de la FAO, du FIDA
et du PAM
Rome

Katcha Adama KONE
Chargé d'Etude
Ministère de la Promotion
de la Riziculture (MPR)

DENMARK

Jette MICHELSEN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Sarah Jordan TORP
Intern
The Royal Danish Embassy
Rome

EGYPT

Ramzy George STENO
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to IFAD
Rome

FRANCE

Sylvain FOURNEL
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République française
auprès de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Andrea LOTH
Conseillère
Représentation permanente de la
République française auprès de
l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Alain BEAUVILLARD
Chef du bureau Financement
multilatéral du développement et
du climat (MULTIFIN3)
Direction générale du Trésor du
Ministère de l'économie, des finances
et de la relance
Paris

Arjoun RAJ
Adjoint au chef de bureau
Financement multilatéral du
développement et du climat
Direction générale du Trésor
Ministère de l'économie et des finances
de la République française
Paris

Marie HERVELIN
Assistante des conseillers
Représentation permanente de la France
auprès de l'OAA, du PAM et du FIDA
Rome

Paola COLLADO
Attachée
Représentation permanente de la
République française auprès de
l'OAA, PAM et FIDA
Rome

GERMANY

Annette SEIDEL
Minister
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to the
International Organizations in Rome
Rome

INDIA

Bommakanti RAJENDER
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of India to IFAD
Rome

INDONESIA

Esti ANDAYANI
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Embassy of the Republic
of Indonesia
Rome

Caka Alverdi AWAL
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Agnes Rosari DEWI
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Ida Ayu RATIH
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

IRELAND

Colm Ó FLOINN
Ambassador
Permanent Representative of
Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
in Rome
Rome

Michelle WINTHROP
Director, Policy Unit
Development Cooperation and
Africa Division
Dublin

Paul James KIERNAN
First Secretary (Agriculture)
Deputy Permanent Representative
of Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
in Rome
Rome

Neil GANNON
Economist
Development Cooperation Division (Irish Aid)
Dublin

Judith RANDEL
Agricultural Development and
Food Systems Advisor
Development Cooperation and
Africa Division (DCAD)
Dublin

ITALY

Gian Paolo RUGGIERO
Director
International Financial Relations
Ministry of Economy and Finance
of the Italian Republic
Rome

Adriana APOLLONIO
First Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Giacomo COSMI
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

JAPAN

HISAZOME Toru
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies in Rome
Rome

ODA Masayuki
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

TAKASUGI Naoko
Senior Deputy Director
Global Issues Cooperation Division
Ministry of Foreign Affairs of Japan
Tokyo

KUWAIT

Khaled ALKHALED
Regional Manager for
International Organizations
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

LUXEMBOURG

Marie-Lise Léonie STOLL
Conseillère
Représentante permanente adjointe
du Luxembourg auprès de la
FAO, du PAM et du FIDA
Rome

MEXICO

Benito Santiago JIMÉNEZ SAUMA
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Eric HILBERINK
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture in Rome
Rome

Noor KOOLEN
Desk Officer IFAD
Multilateral Institutions and Human Rights
Department
International Financial Institutions Division
The Hague

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

NORWAY

Morten Von Hanno AASLAND
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Bjørg SKOTNES
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Even STORMOEN
Senior Advisor
Section for United Nations Policy
Royal Norwegian Ministry
of Foreign Affairs
Oslo

PAKISTAN

Shoaib Sarwar SANDHU
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

SAUDI ARABIA

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SPAIN

Rafael OSORIO DE REBELLÓN VILLAR
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de España ante los Organismos
de las Naciones Unidas en Roma
Roma

Alicia VALENCIA GARCIA
Subgerente del FONPRODE
Agencia Española de Cooperación
Internacional
para el Desarrollo (AECID)
Ministerio de Asuntos Exteriores, Unión
Europea
y Cooperación
Madrid

Carmen Cuesta MONTEAGUDO
Coordinadora de Actividades en
Cooperación Financera
Operaciones con IFI y
Administraciones Publicas
Agencia Española de Cooperación
Internacional
para el Desarrollo (AECID)
Madrid

SWEDEN

Petter NILSSON
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Lucas LINDFORS
Programme and Policy Officer
Embassy of Sweden
Rome

Johanna NUDER
Desk Officer
Global Agenda Department
Ministry of Foreign Affairs
Stockholm

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
International Financial Relations Department
Ministry of Finance of the
United Arab Emirates
Abu Dhabi

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

Fiona PRYCE
Information Manager/Programme Support
Permanent Representation of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

UNITED STATES

Elizabeth LIEN
Director
Office of International Development Policy
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

Nirupama PRADHAN
International Economist
Office of International Development Policy
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

Samuel F. ROTHENBERG
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Porfirio PESTANA DE BARROS
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno de la
República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas en Roma
Roma

Cote du document:	<u>EB 2021/132/R.1/Rev.2</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>19 avril 2021</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F

Investir dans les populations rurales

Ordre du jour – Session en ligne

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsable des questions techniques et de la transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-deuxième session
Rome, 19-21 avril 2021

Ordre du jour provisoire de la cent trente-deuxième session du Conseil d'administration – Session en ligne

Renseignements à l'usage des représentants au Conseil d'administration

1. Compte tenu des mesures de précaution prises dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la cent trente-deuxième session du Conseil d'administration se tiendra en ligne. Elle aura lieu du lundi 19 avril au mercredi 21 avril 2021, de 12 h 30 à 17 h 30.
2. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient regroupés et associés à un code couleur comme suit:
 - I. **Points pour examen en session**
 - II. **Points pour commentaires en ligne**
 - III. **Points pour approbation par vote par correspondance**
 - IV. **Points mis en ligne pour information**
3. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil d'administration figure à côté de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:
[A] = pour approbation; **[E]** = pour examen; **[I]** = pour information;
[C] = pour confirmation
Points présentés pour information à la section IV
4. Les documents présentés pour information, disponibles [ici](#), seront examinés en session uniquement si la direction l'estime nécessaire ou si un représentant au Conseil d'administration en fait la demande. Ce type de demande doit être communiqué par écrit au Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.
Calendrier des travaux de la session
5. Les numéros des points de l'ordre du jour ne correspondent pas nécessairement à l'ordre dans lequel les documents seront examinés. Un calendrier des travaux sera mis en ligne avant la session sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres; on y trouvera l'horaire et l'ordre des débats.
6. Le calendrier des travaux ne comprend que les points à examiner en session.

Ordre du jour provisoire

I. Points pour examen en session

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2021/132/R.1/Rev.1) **[A]**

3. Débat stratégique avec le Président du FIDA (EB 2021/132/R.2) **[E]**

4. Questions institutionnelles

a) Politiques et stratégies

i) Politique du FIDA sur les dons ordinaires (EB 2021/132/R.3) **[A]**

b) Rapport sur la diversité au FIDA (EB 2021/132/R.4) **[E]**

5. Évaluation

a) Politique de l'évaluation au FIDA (EB 2021/132/R.5) **[A]**

b) Version révisée du mandat et du règlement intérieur du Comité de l'évaluation (EB 2021/132/R.6) **[A]**

6. Questions opérationnelles

a) Résumé des propositions de projets et de programmes examinées par le Conseil d'administration à la consultation tenue le 14 avril 2021 (EB 2021/132/R.7) **[I]**

b) Informations actualisées sur le Projet d'amélioration des moyens d'existence en milieu rural au Yémen (EB 2021/132/R.8) **[E]**

7. Questions financières

a) Sujets issus du modèle opérationnel et du cadre de financement pour FIDA12 (2022-2024) **[A]**

i) Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (EB 2021/132/R.9)

ii) Mise à jour des conditions de financement du FIDA (EB 2021/132/R.10)

8. Gouvernance

a) Nomination des membres des organes subsidiaires du Conseil d'administration (EB 2021/132/R.11) **[A]**

9. Questions diverses

a) Compte rendu oral sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement **[I]**

b) Compte rendu oral sur les activités préparatoires des sixièmes Journées de réflexion du Conseil d'administration **[I]**

II. Points pour examen en ligne

Les représentants au Conseil d'administration sont invités à transmettre leurs éventuels commentaires sur les documents ci-après au moyen du site dédié de la plateforme interactive réservée aux États membres, qui sera accessible jusqu'au 7 avril 2021. La direction tâchera de répondre dans les meilleurs délais aux commentaires reçus en ligne, et un document regroupant l'ensemble des commentaires et des réponses sera publié au plus vite sur la plateforme, dans les quatre langues officielles du Fonds.

10. Questions institutionnelles

- a) Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (EB 2021/132/R.12) **[E]**
- b) Informations actualisées sur l'action du FIDA contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination (EB 2021/132/R.13) **[E]**
- c) Informations actualisées sur l'utilisation des crédits reportés (EB 2021/132/R.14) **[E]**

11. Évaluation

- a) Évaluations de la stratégie et du programme de pays **[E]**
 - i) Népal (EB 2021/132/R.15)
 - ii) Ouganda (EB 2021/132/R.16)
 - iii) Soudan (EB 2021/132/R.17)

12. Questions opérationnelles

- a) Informations actualisées sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et sur la riposte opérationnelle plus générale du FIDA à la COVID-19 (EB 2021/132/R.18) **[E]**
- b) Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) et notes du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA **[E]**
 - i) Asie et Pacifique
 - a. Népal (EB 2021/132/R.19)
 - ii) Afrique orientale et australe
 - a. Ouganda (EB 2021/132/R.20)
 - iii) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
 - a. Soudan (EB 2021/132/R.21)

13. Questions financières

- a) Informations actualisées sur la gestion actif-passif (EB 2021/132/R.22) **[E]**

14. Rapports de situation

- a) Contribution du FIDA au Sommet de 2021 sur les systèmes alimentaires (EB 2021/132/R.23) **[E]**

III. Points pour approbation par vote par correspondance

Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-deuxième session du Conseil d'administration, les représentants seront invités à se prononcer sur les points suivants par vote par correspondance. Une réponse écrite, précisant le vote (« oui », « non » ou « abstention »), devra être soumise d'ici au 7 mai 2021, à minuit (heure de Rome). Les résultats de ce vote par correspondance seront communiqués au Conseil d'administration en temps opportun.

15. Questions opérationnelles

- a) Propositions de projets, de programmes et de dons soumises à l'attention du Conseil d'administration **[A]**
 - i) Asie et Pacifique
 - a. Inde: Projet pour une croissance agricole accélérée et inclusive dans les zones rurales du Chhattisgarh (EB 2021/132/R.24)
 - ii) Afrique orientale et australe
 - a. Soudan du Sud: Programme pour la résilience des moyens d'existence (EB 2021/132/R.25)
 - iii) Amérique latine et Caraïbes
 - a. Brésil: Prorogation du délai de conclusion des négociations du prêt relatives au Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est (EB 2021/132/R.41)

16. Questions financières

- a) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2020 (EB 2021/132/R.26) **[A]**
- b) Besoins de financement au titre du quarante-deuxième tirage sur les contributions des États membres en 2021 (EB 2021/132/R.27) **[A]**

17. Questions diverses

- a) Mémoire d'accord entre le Centre Roi Salman et le FIDA (EB 2021/132/R.28) **[A]**
- b) Mémoire d'accord entre HELP Logistics et le FIDA (EB 2021/132/R.29) **[A]**

IV. Points présentés pour information

18. Rapports des organes subsidiaires² [I]

- a) Procès-verbal de la septième session extraordinaire du Comité de l'évaluation (EB 2021/132/R.30)
- b) Procès-verbal de la cent douzième session du Comité de l'évaluation (EB 2021/132/R.31)
- c) Procès-verbaux des quatorzième et quinzième réunions du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance (EB 2021/132/R.32)
- d) Rapport de la présidence du Comité d'audit sur la cent soixantième réunion du Comité (EB 2021/132/R.33)

19. Rapports de situation [I]

- a) Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: mise en œuvre d'un investissement ciblé en faveur des capacités du FIDA (EB 2021/132/R.34)

² Les présidents des organes subsidiaires présenteront, selon qu'il conviendra, un résumé des débats relatifs aux points devant faire l'objet d'un examen en session.

V. Renseignements pour information [I] ou sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé

D'autres documents présentés pour information, notamment les informations mises à disposition sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, seront accessibles [ici](#), sur la plateforme interactive réservée aux États membres.